

KefaAkustik

fiche de données techniques d'application



Un espace plus calme – protection anticondensation insonorisante

Les métaux et tôles tels qu'ils sont mis en œuvre dans le secteur du bâtiment, l'équipement technique et les installations reflètent les bruits. KefaAkustik associe des propriétés d'insonorisation et de régularisation de l'humidité dans un revêtement de protection, réduit efficacement les nuisances sonores malgré un faible poids supplémentaire et protège durablement contre les dégâts liés à l'eau de condensation.

Propriétés

- affaiblissement sonore (antisonique)
- protection contre l'égouttement d'eau de condensation et ses conséquences
- maintient les surfaces sèches
- protection passive anticorrosion
- isolation thermique
- résistance aux températures entre -40 °C et +130 °C
- élastique
- absence de fissures après séchage
- sans danger toxicologique pour la santé en cas d'incendie (ISO 5659-2), non inflammable
- sans émissions
- ouvert à la diffusion
- sans dangers pour l'environnement

Mise en œuvre

KefaAkustik est mis en œuvre dans l'industrie et le secteur de la construction sur toutes les surfaces métalliques, isolées ou non isolées. Le revêtement de protection convient particulièrement à la tôle métallique galvanisée, à l'aluminium et aux alliages zinc-aluminium. KefaAkustik ne convient pas aux surfaces en contact permanent avec de l'eau stagnante/courante.

Exemples de domaines d'application :

- Tôles de toiture
- Façades métalliques
- Cloisons
- Couvertures
- Boîtiers de commande
- Gaines de ventilation
- et bien d'autres encore

Application

KefaAkustik peut être appliqué dans une installation industrielle de revêtements pour des matériaux à gros grains ou bien selon un procédé par projection. KefaAkustik est prêt à l'emploi et existe en qualité industrielle pour une mise en œuvre dans des installations de revêtements, mais aussi en qualité Airless pour une mise en œuvre avec des appareils Airless. La couleur standard de KefaAkustik est le blanc, mais il peut aussi être teinté avec tout type de peinture de couleur vive (8 % max.), à dispersion et soluble à l'eau. L'application peut également se faire au pinceau, au rouleau ou à la spatule pour des travaux plus précis.

Mise en œuvre à partir de +5°C

1. Prétraitement

KefaAkustik présente une excellente adhérence sur la plupart des supports métalliques ; l'application d'un primaire d'adhérence est par contre nécessaire sur l'acier inoxydable et d'un Wash Primer sur l'aluminium. Au moment de l'application, les surfaces doivent être sèches et libres de substances détachées comme la poussière, l'huile, etc. Les parties rouillées doivent être éliminées et traitées au moyen d'un produit anticorrosion avant l'application.

KefaAkustik

fiche de données techniques d'application



2. Équipement

La mise en œuvre de KefaAkustik nécessite une installation de revêtement et KefaAkustik Airless des appareils Airless adaptés, comme par ex. Graco T-Max 405 (sans compresseur). Le port de gants et de masques de protection est recommandé !

Important : l'utilisation d'appareils Airless exige le retrait de tous les filtres d'appareil. Buse interchangeable : 437 ou 537

3. Revêtement avec KefaAkustik

Bien remuer KefaAkustik avec un agitateur à vitesse lente.

Quantité d'application

1 200 g matériau humide mini/m²

(important : l'épaisseur de couche doit être d'au moins 1 200 g matériau humide/m² pour optimiser le rendement de la surface microporeuse. Le facteur de déperdition acoustique est lié à la quantité de matériau appliqué en fonction de l'épaisseur de tôle.

Séchage

Durée de séchage : 8 heures à 20°C. Assurer un renouvellement d'air suffisant au cours et après l'application.

Nettoyage

Nettoyer le matériel à l'eau claire.

Classe de risques : 0

Ne jamais recouvrir KefaAkustik avec d'autres matériaux ou nettoyer à haute pression !

Valeurs limites EU VOC catégorie A/i 140 g/l

KefaAkustik Airless VOC 15 g/l

Ne jamais évacuer le produit dans les canalisations, les eaux usées ou répandre dans le sol. Ne recycler que des contenants sans résidus. Éliminer les résidus de matériau séchés avec les ordures ménagères ou les déchets de chantier. Déposer les résidus liquides dans un centre de collecte public adapté. Respecter les informations produit ! Entreposer à l'abri du gel. Protéger contre le rayonnement solaire direct.